



**Communiqué de presse**  
Epernay, le 25 janvier 2013



## **La candidature des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne sur la grille de départ pour 2014 !**

Delphine Batho, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication ont choisi de proposer officiellement en janvier 2013 les candidatures de la Chaîne des Puys et de la faille de Limagne et la grotte Chauvet Pont d'Arc au Patrimoine mondial de l'Unesco.

En cela les ministres ont suivi l'avis du Comité des Biens français qui avait déjà proposé ces deux dossiers l'année dernière et qui sont antérieurs à la candidature champenoise.

S'agissant du dossier des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, elles ont tenu à assurer les porteurs du projet de la grande qualité et de la complète légitimité de cette candidature qui se retrouvera dans la meilleure position en 2014, aucun autre dossier au titre des paysages culturels français n'étant engagé dans les circuits de validation.

Selon Pierre Cheval, Président de l'association Paysages du Champagne, « il faut prendre acte de l'arbitrage opéré par le gouvernement, qui n'est qu'un aléa dans la longue course à l'inscription, et se remobiliser aussitôt pour conduire les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne vers la qualification française en 2014. Douze mois, c'est finalement bien peu à l'échelle de l'histoire de la Champagne ».

Il reste douze mois pour faire mieux connaître le dossier, le promouvoir dans les milieux politiques et scientifiques, et recueillir le plus de soutien possible dans la région et à l'extérieur.

Ces quelques mois seront mis à profit pour entreprendre les premières actions de valorisation concrètes, poursuivre les expérimentations sur les sites pilotes et solidifier le plan de gestion qui donnera des garanties aux experts français et internationaux sur la volonté et la capacité des professionnels vitivinicoles et des collectivités locales à protéger et valoriser le Bien dans le temps.

**Association Paysages du Champagne**  
5, rue Henri-Martin – BP 135 – 51204 EPERNAY Cedex France  
Tél. : 03 26 77 42 89 – Fax. : 03 26 82 52 21 – [www.paysagesduchampagne.fr](http://www.paysagesduchampagne.fr)  
Identifiant SIREN : 504 460 338 Identifiant SIRET du siège : 504 460 338 000 16



Fidèle à son habitude, l'association Paysages du Champagne s'associera aux grandes manifestations organisées dans les trois sites pour promouvoir la candidature auprès du grand public.

Alors plus que jamais, c'est le moment pour chaque Champenois d'adhérer au projet et de trouver le moyen de s'impliquer personnellement. Rappelons que depuis le 29 mai 2012, jour du lancement officiel de la campagne de mobilisation auprès des habitants, 45 000 personnes ont soutenu cet ambitieux projet collectif. Cet élan de mobilisation est le témoin de l'attachement des champenois et autres amoureux de la Champagne à un patrimoine d'exception. Récompensé en 2014, la France aura donné raison à tous les porteurs du projet, ambassadeurs, partenaires, média, bénévoles, ... Ce sera alors au tour du reste du monde de nous entendre.

#### **Comment contribuer à la mobilisation ?**

- En soutenant la candidature sur le site <http://www.paysagesduchampagne.fr/>. Nom, prénom et adresse mail... Quelques secondes suffisent.
- En informant votre entourage en les invitant à eux aussi s'inscrire sur le site.
- En affichant votre soutien. Pour cela, contactez l'association.

Communiqué de presse officiel du Ministère de la Culture et de la communication :  
[www.culturecommunication.gouv.fr](http://www.culturecommunication.gouv.fr)

#### **Contact Presse**

Association Paysages du Champagne: Amandine Crépin - 03 26 77 42 92

**Association Paysages du Champagne**  
5, rue Henri-Martin – BP 135 – 51204 EPERNAY Cedex France  
Tél. : 03 26 77 42 89 – Fax. : 03 26 82 52 21 – [www.paysagesduchampagne.fr](http://www.paysagesduchampagne.fr)  
Identifiant SIREN : 504 460 338 Identifiant SIRET du siège : 504 460 338 000 16